Institut de tourisme et d'hôtellerie Québec

STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE DE RECHERCHE

Numéro du document	STR-3100-12-V01	
Préparée ou révisée par	Ivan Luciano Avaca, Conseiller à la recherche Direction de la formation universitaire et de la recherche	
Instance consultée	Conseil de la recherche	
Recommandée par	Conseil de la recherche	
Adoptée par	Liza Frulla, directrice générale Direction générale	
Entrée en vigueur	14 octobre 2026	
Responsable de l'application	Personne directrice de la formation universitaire et de la recherche	
Historique des mises à jour	Numéro	Date de mise à jour
	S.O.	S.O.

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule 3
2. Objet 3
3. Champ d'application 4
4. Cadre normatif 4
5. Définitions 5
6. La recherche à l'ITHQ 7
 6.1 Un historique de la recherche 7
 6.2 Les unités de recherche 8
7. Les orientations stratégiques 9
8. Les axes d'intervention 10
9. Entrée en vigueur 15
10. Mise à jour 15
11. Signature 15

ANNEXE – Tableau synoptique 16

1. PRÉAMBULE

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) est notamment un établissement d'enseignement et de recherche spécialisé dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. L'ITHQ a pour mission de fournir des activités de formation de haut calibre en tourisme, en hôtellerie et en restauration, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ce domaine.

Dans sa planification stratégique 2023-2028, l'ITHQ mise sur l'essor de la recherche et la consolidation de sa notoriété et de sa crédibilité pour devenir un producteur de connaissances susceptible de transformer l'industrie dans laquelle il œuvre.

À l'hiver 2024, un chantier institutionnel a été lancé pour renforcer la capacité de recherche. Plusieurs représentantes et représentants de l'ITHQ des trois ordres d'enseignement, de la vie étudiante, des unités d'affaires pédagogiques, de la gestion et les membres du conseil de la recherche ont été consultées. Cette démarche a permis d'identifier des orientations stratégiques en matière de recherche alignées sur les besoins de la communauté interne et des partenaires externes, notamment en matière de mobilisation des connaissances issues de la recherche, de soutien aux équipes de recherche, de formation étudiante et de développement des compétences professionnelles en recherche.

En 2025, ces travaux ont mené à une mise à jour conséquente de la *Politique institutionnelle de recherche*. La Politique prend notamment en compte l'écosystème provincial et national de la recherche en s'alignant aux normes et politiques du Fonds de recherche du Québec (FRQ) et des trois conseils : le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Enfin, la présente Stratégie institutionnelle de recherche s'inscrit dans la continuité de ces travaux. Elle précise les orientations stratégiques qui guideront le développement de la recherche à l'ITHQ.

2. OBJET

La présente stratégie établit les orientations stratégiques qui soutiennent le développement et le positionnement de la recherche à l'ITHQ. Elle vise à renforcer la capacité institutionnelle en s'appuyant sur une vision cohérente, structurante et durable de la recherche.

3. CHAMP D'APPLICATION

La stratégie s'adresse aux personnes qui mènent des activités de recherche ainsi qu'à toute personne impliquée dans les dossiers de recherche au sein de l'ITHQ, incluant le GastronomiQc Lab et ExperiSens, le centre collégial de transfert de technologie (CCTT).

4. CADRE NORMATIF

- Charte des droits et libertés de la personne du Québec, RLRQ, chapitre C-12
- Code civil du Québec, RLRQ, chapitre C-1991
- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, a. 63.1
- Loi sur la fonction publique, RLRQ, chapitre F-3.3.1
- Loi sur la justice administrative, RLRQ, chapitre J-3
- Loi sur les archives, RLRQ, chapitre A-21.1
- Loi sur le droit d'auteur, LRC, chapitre C-42
- Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, RLRQ, chapitre 1-13.02
- Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, RLRQ, chapitre C-1.1
- Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2
- Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique, RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3
- Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, RLRQ, chapitre 1-13.02, r. 1
- Directive concernant le traitement et la destruction de tout renseignement, registre, donnée, logiciel, système d'exploitation ou autre bien protégé par un droit d'auteur, emmagasiné sur un équipement micro-informatique ou sur un support informatique amovible (Loi sur l'administration financière, RLRQ, chapitre A-6, a. 22) (CT 193953 du 19 octobre 1999 modifié par CT 199891 du 27 mai 2003)
- Québec. Commission d'accès à l'information. Exigences minimales relatives à la protection des renseignements personnels lors de sondages réalisés par un organisme public ou par son mandataire, [Québec], Commission d'accès à l'information, juin 1999, 19 p.
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada : Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, décembre 2022
- Fonds de recherche du Québec : Politique sur la conduite responsable en recherche, novembre 2022
- Politique institutionnelle sur la conduite responsable en recherche
- Politique sur la collecte de données

- Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche
- Politique sur la liberté académique
- Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel
- Politique en matière de prévention et gestion des incivilités, de l'intimidation, des conflits et du harcèlement psychologique
- Politique en matière de santé mentale étudiante
- Politique et directive linguistique

5. DÉFINITIONS

Activités de recherche : Toutes les étapes du cycle de développement des connaissances par une méthodologie rigoureuse reconnue par les pairs (ou en voie de l'être), allant de l'élaboration d'un projet jusqu'à la diffusion des connaissances, pouvant inclure la demande de financement de la recherche et son évaluation par un comité de pairs. Ces étapes incluent aussi tout ce qui a trait à la gestion de la recherche et à son financement[1].

Centre collégial de transfert des technologies (CCTT): Au sens de l'article 17.2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, un centre collégial de transfert de technologies (CCTT) est un lieu de recherche appliquée, d'aide technique, de formation et de diffusion d'information. Il contribue à l'amélioration et à la réalisation de projets d'innovation technologique et sociale ainsi qu'à l'implantation et à la diffusion de l'innovation au sein d'entreprises et d'organismes[2].

Chercheuse, chercheur : Personne qui mène des activités de recherche. Il peut s'agir d'un chercheur principal ou d'une chercheuse principale, ou d'une cochercheuse, d'un cochercheur.

Chercheuse principale, chercheur principal : Personne qui dirige des activités de recherche, c'est-à-dire celle qui est responsable des manières de procéder d'une équipe et du contenu d'un projet de recherche. Il peut s'agir d'un membre du corps enseignant, d'une personne professionnelle ou d'une personne experte employée à contrat.

Collaborateur, collaboratrice : Toute personne qui contribue à la réalisation d'activités de recherche par un soutien ponctuel ou occasionnel. Cette personne agit alors sous la supervision d'au moins une Chercheuse principale ou d'un chercheur principal.

ExperiSens : Centre collégial de transfert de technologies (CCTT) de l'ITHQ.

[1]Fonds de recherche - Nature et technologies (FRONT), Fonds de recherche-Sante (FROS), Fonds de recherche - Société et culture (FRQSC). *Politique sur la conduite responsable en recherche,* novembre 2022, 37 p.
[2]https://www.quebec.ca/education/cegep/recherche-collegial/centres-collegiaux-transfert-technologie

GastronomiQc Lab : Unité mixte de recherche entre l'ITHQ et l'Université Laval.

Personne étudiante : Toute personne inscrite dans un établissement dans le but d'obtenir un diplôme ou une reconnaissance académique qui engage des activités de recherche. Il peut s'agir d'une personne étudiante de niveau professionnel, collégial, ou de 1er, 2e ou 3e cycles universitaires, mais aussi d'une personne stagiaire postdoctorale.

Personne enseignante à l'ordre professionnel : Personne enseignante dont la tâche d'enseignement s'effectue à l'ordre professionnel.

Personne enseignante à l'ordre collégial : Personne enseignante dont la tâche d'enseignement s'effectue à l'ordre collégial.

Personne enseignante à l'ordre universitaire : Personne enseignante dont la tâche d'enseignement s'effectue à l'ordre universitaire. Elle peut utiliser le titre de « professeure » ou « professeur » selon la Convention collective des personnes enseignantes.

Personnel de recherche : Personne employée par une chercheuse, un chercheur ou un établissement pour prendre part à des activités de recherche. Cette personne peut occuper des fonctions en tant que professionnel de recherche, de soutien aux activités de recherche ou de chargé de projet. Cet employé peut aussi être un stagiaire postdoctoral, une personne étudiante ou une personne consultante externe.

Recherche : Démarche visant l'acquisition de nouvelles connaissances au moyen d'études structurées ou d'une investigation systématique[3]

Recherche appliquée : Travaux de recherche originaux visant à résoudre des problèmes spécifiques ou à acquérir de nouvelles connaissances et dirigés principalement vers un but ou un objectif pratique déterminé.[4]

Recherche fondamentale : Travaux de recherche expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière[5].

Résultats : Ensemble des résultats, données, découvertes et informations, pouvant ou non bénéficier de Droits de propriété intellectuelle, issues de travaux effectués dans le cadre d'un projet de recherche.

[3] https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2022.html

[4] Organisation de Coopération et de développement économiques. (2016). Manuel de Frascati 2015: Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement, Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation, OECD Publishing, Paris, 448 p. http://dx.doi.org/10.1787/9789264257252-fr

[5] *Ibid.*

Unité mixte de recherche (UMR) : Entité structurante qui favorise la synergie entre des membres du corps enseignant et des personnes représentantes du milieu. Elle agit comme un guichet unique qui permet de répondre aux besoins exprimés par le milieu dans des thématiques multidisciplinaires et ayant besoin de plusieurs expertises différentes et complémentaires[6]. Le GastronomiQc Lab est une unité mixte de recherche entre l'ITHQ et l'Université Laval.

Unité de recherche : Entité structurante de recherche reconnue par l'ITHQ.

6. LA RECHERCHE À L'ITHQ

6.1 Un historique de la recherche

La recherche fait partie intégrante de la mission de l'ITHQ depuis l'adoption de sa loi constitutive en 1968. Une étape importante est franchie en 1998 avec la création du Centre multifonctionnel de recherche en alimentation, marquant le début d'une démarche scientifique structurée au sein de l'institution. En 2004, l'ajout d'un laboratoire d'évaluation sensorielle et d'un laboratoire de sciences des aliments renforce l'infrastructure et les capacités scientifiques de l'ITHQ.

Entre 2013 et 2018, la recherche appliquée menée à l'ITHQ se distingue par une grande diversité de thématiques. On y étudie notamment la texture des aliments et le comportement du consommateur. À cette période, plus précisément en 2015, l'Institut franchit une étape importante en signant l'Entente d'administration des subventions avec le CRSH qui permet l'administration des subventions de cet organisme subventionnaire. À partir de janvier 2017, une nouvelle phase d'évolution s'amorce afin de répondre à la reconnaissance croissante de la gastronomie québécoise sur la scène internationale. En mars 2018, le GastronomiQc Lab est fondé en partenariat avec l'Université Laval et la Société des casinos du Québec. En novembre 2018, l'ITHQ lance ExperiSens, son centre collégial de transfert de technologie (CCTT), dédié à l'innovation en matière d'expérience client et employé multisensorielle.

L'année 2018 marque aussi une phase de structuration. L'Institut renforce son cadre institutionnel en adoptant une Politique sur la conduite responsable en recherche ainsi qu'une Politique institutionnelle de collecte de données visant à soutenir et à encadrer la recherche *in situ*. Par ailleurs, l'ITHQ a renouvelé son Entente sur l'administration des subventions et des bourses avec le CRSH et signé cette entente avec le CRSNG dans le cadre du programme Innovation dans les collèges et la communauté (ICC). Enfin, l'Institut a obtenu la désignation d'établissement gouvernemental ayant une mission de recherche par les Fonds de recherche du Québec (FRQ), reconnaissant officiellement son rôle dans l'écosystème de recherche québécois.

[6]https://www.services-recherche.ulaval.ca/financement/trouver-du-financement-en-recherche/regroupements-de-recherche/unites-mixtes-de-recherche

Depuis 2018, l'ITHQ connaît une croissance marquée de ses activités de recherche, notamment par une hausse importante de la participation des membres du corps professoral et des personnes étudiantes aux projets de recherche. Cette dynamique s'accompagne de l'obtention de financements significatifs, dont des subventions majeures provenant notamment du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), du CRSNG et du CRSH.

En 2023, l'ITHQ renouvelle l'Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements de recherche avec le CRSNG et le CRSH et publie sa Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche.

Dans le plan stratégique 2023-2028, l'ITHQ mise d'ailleurs sur l'essor de la recherche pour devenir un producteur de connaissances susceptibles de transformer positivement l'industrie du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (THR). L'orientation 5 du plan vise précisément à consolider la notoriété et la crédibilité de la recherche effectuée au sein de l'ITHQ. Elle se décline en deux objectifs :

Objectif 5.1 Valoriser les projets de recherche et les chercheurs qui les dirigent

Objectif 5.2 Diffuser les résultats de recherche

L'année 2024 est marquée par un changement de statut auprès des Fonds de recherche du Québec, l'ITHQ étant reconnu comme un établissement collégial en janvier, puis un établissement universitaire en décembre, ce qui ouvre la porte à de nouveaux programmes de subvention. Cette période voit également l'adoption d'une révision de la Politique sur la conduite responsable en recherche. Enfin, en 2025, l'Institut adopte la révision de sa Politique institutionnelle de recherche, consolidant ainsi son cadre de gouvernance en matière de recherche.

6.2 Les unités de recherche

À l'ITHQ, les activités de recherche sont menées au sein de deux unités de recherche : le GastronomiQc Lab, l'unité mixte de recherche entre l'ITHQ et l'Université Laval, et ExperiSens, le CCTT de l'ITHQ.

Le GastronomiQc Lab a pour but de favoriser l'innovation et de faire rayonner la gastronomie québécoise. Ses domaines couvrent les sciences alimentaires, culinaires, sociales, comportementales et économiques en appui au développement de la restauration et de la gastronomie québécoise. Ses projets se déploient sur trois principaux axes :

a) Les produits, usages et techniques culinaires ;
b) La gestion d'entreprise de restauration ;
c) Le comportement des consommateurs.

Ces axes sollicitent souvent des approches interdisciplinaires impliquant l'innovation collaborative. Le GastronomiQc Lab favorise le maillage entre différents acteurs liés à la gastronomie, notamment les chefs, les restaurateurs, les producteurs et les transformateurs du secteur bioalimentaire.

ExperiSens, le CCTT de l'ITHQ, a pour mission première de favoriser l'innovation au sein des entreprises du secteur du tourisme et de l'accueil au Québec. En s'appuyant sur la recherche, la science et la technologie, il aide les entreprises à optimiser leur expérience client et employé. Ses thématiques touchent :

a) l'expérience-client ;
b) l'expérience multisensorielle, laquelle réfère à une expérience vécue à travers les dimensions cognitive, comportementale, affective et sensorielle.

La Politique institutionnelle de recherche prévoit que les personnes qui mènent des activités de recherche doivent être affiliées à l'une de ces deux unités, sauf dérogation accordée par la Direction de la formation universitaire et de la recherche.

7. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

L'ITHQ mène essentiellement des activités de recherche appliquée en raison de leur potentiel d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de comportements susceptibles d'être mis à profit pour l'atteinte d'un but ou d'un objectif précis, tout en favorisant l'association avec des équipes de chercheuses, chercheurs externes dans le cadre des projets de recherche fondamental.

La présente *Stratégie institutionnelle de recherche* repose sur quatre orientations, fruit du chantier institutionnel de 2024-2025, qui visent à renforcer la capacité institutionnelle de recherche.

Orientation 1 Mobiliser rapidement et efficacement des connaissances issues de la recherche vers les communautés internes et les communautés externes de l'ITHQ

Orientation 2 Appuyer les équipes de recherche dans le montage et la réalisation des projets de recherche

Orientation 3 Enrichir la formation en recherche des personnes étudiantes

Orientation 4 Développer les compétences en recherche des membres du corps enseignant qui souhaitent mener des activités de recherche.

8. LES AXES D'INTERVENTION

Les orientations se déclinent en axes d'intervention qui guideront l'élaboration du plan d'action institutionnel.

Orientation 1	**Mobiliser rapidement et efficacement des connaissances issues de la recherche vers les communautés internes et les communautés externes de l'ITHQ**
Axe 1.1	Intégrer systématiquement la recherche dans les programmes d'études des trois ordres d'enseignement
Axe 1.2	Réaliser des projets de diffusion et de transfert des connaissances
Axe 1.3	Réaliser des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les partenaires industriels
Axe 1.4	Réaliser des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les unités d'affaires à vocation pédagogique de l'ITHQ
Orientation 2	**Appuyer les équipes de recherche dans le montage et la réalisation des projets de recherche**
Axe 2.1	Aider les équipes de recherche dans l'élaboration des demandes de subvention
Axe 2.2	Soutenir les équipes de recherche sur les plans technique et professionnel lors de la réalisation des projets de recherche
Orientation 3	**Enrichir la formation des personnes étudiantes**
Axe 3.1	Développer et offrir des stages en recherche et en transfert des connaissances
Axe 3.2	Encourager la participation étudiante dans les activités de recherche par l'octroi de contrats d'auxiliaire de recherche
Axe 3.3	Renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion des personnes étudiantes
Orientation 4	**Développer les compétences en recherche des membres du corps enseignant qui souhaitent mener des activités de recherche.**
Axe 4.1	Augmenter la participation des membres du corps enseignant dans des mandats de recherche et de transfert des connaissances
Axe 4.2	Soutenir les nouvelles chercheuses, nouveaux chercheurs sur les plans technique et professionnel
Axe 4.3	Renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion des personnes enseignantes

Orientation 1 Mobiliser rapidement et efficacement des connaissances issues de la recherche vers les communautés internes et les communautés externes de l'ITHQ

Axe 1.1 Intégrer systématiquement la recherche dans les programmes d'études des trois ordres d'enseignement

L'ITHQ entend intégrer systématiquement les résultats de recherche dans les programmes d'études des trois ordres d'enseignement, afin d'assurer que les contenus pédagogiques reflètent les avancées les plus récentes de la recherche et contribuent à la formation d'une relève hautement qualifiée. Pour ce faire, il est prévu de :

- Mettre à jour la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études professionnelles et techniques (PIGPPT) afin d'y intégrer formellement la recherche;
- Inclure une expertise pédagogique dans les délibérations du Conseil de la recherche ;
- Encourager l'intégration de livrables de diffusion interne dans les demandes de subvention.

Axe 1.2 Réaliser des projets de diffusion et de transfert des connaissances

L'ITHQ réalisera des projets de diffusion et de transfert des connaissances destinés à ses communautés internes et externes, incluant le personnel, la population étudiante, les associations sectorielles, les entreprises privées ainsi que les institutions d'enseignement et de recherche, tant locales qu'internationales. Les projets permettront d'impliquer notamment des personnes enseignantes, techniciennes, professionnelles et étudiantes.

Axe 1.3 Réaliser des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les partenaires industriels

L'Institut souhaite également développer des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les partenaires industriels, de manière à soutenir l'évolution du secteur et à favoriser l'appropriation des connaissances scientifiques par les acteurs de l'industrie. Pour ce faire, il souhaite consolider ses partenariats existants. Il compte aussi sur un réseau constitué d'associations sectorielles représentant plus de 6000 membres au Québec, par exemple l'Association Restauration Québec (ARQ), le collectif La Table Ronde, l'Association Hôtellerie Québec (AHQ), l'Association hôtelière du Grand Montréal (AHGM), l'Alliance touristique du Québec, l'Alliance touristique du Canada et l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH). À l'international, l'ITHQ participe notamment à *Hospitality Sales and Marketing Association international* (HSMAI) et à *International Council on Hotel, Restaurant, and Institutional Education* (ICHRIE). Les

partenaires comptent des entreprises du THR et des regroupements ayant des liens avec cette industrie. L'ITHQ interagit aussi avec de nombreux partenaires parmi lesquels des institutions d'enseignement, dont l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), des regroupements de chercheurs, dont l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), des associations en appui à la recherche, dont l'Association pour la recherche au collégial (ARC), des CCTT et leur réseau (Synchronex) et des sociétés d'État.

Axe 1.4 Réaliser des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les unités d'affaires à vocation pédagogique

L'école dispose d'un écosystème unique grâce à ses lieux d'application réels, ou unité d'affaires à vocation pédagogique : le Restaurant de l'ITHQ, le resto-école La Relève-gourmande, le bar Blanc bec et l'Hôtel de l'ITHQ. Ces lieux d'apprentissage répondent à une clientèle variée et réelle. L'ITHQ appuie donc l'utilisation des approches qui visent à cocréer de l'innovation par l'implication d'utilisateurs dans un contexte réel et facilite la réalisation d'activités de recherche dans ses unités d'affaires à vocation pédagogique.

Orientation 2 Appuyer les équipes de recherche dans le montage et la réalisation des projets de recherche

Ces dernières années, l'ITHQ a mis à la disposition des équipes des outils méthodologiques et de gestion de projet. Or, le besoin en formation et, surtout, en accompagnement demeure présent. L'ITHQ souhaite soutenir efficacement les équipes de recherche et leurs partenaires à différentes étapes du processus de recherche, selon les besoins.

Axe 2.1 Aider les équipes de recherche dans l'élaboration des demandes de subvention

Obtenir des fonds pour le financement de la recherche est un processus hautement compétitif. Il est donc nécessaire d'appuyer les chercheuses, chercheurs de manière agile et souple afin de les aider à devenir compétitif dans l'écosystème de recherche. L'ITHQ jouit d'équipes de recherche qui se ressemblent sur certains points et se distinguent sur d'autres : il importe d'offrir une aide adaptée à ces besoins. L'appui peut être de nature administrative, technique, professionnelle ou méthodologique.

Axe 2.2 Soutenir les équipes de recherche sur les plans technique et professionnel lors de la réalisation des projets de recherche

L'ITHQ souhaite offrir un soutien technique et professionnel flexible pour soutenir les équipes à différentes étapes du processus de recherche. Le soutien peut se traduire par du soutien ponctuel lors d'étapes cruciales de la recherche, telles que le traitement et l'analyse de données ou la préparation des activités de diffusion.

Orientation 3 Enrichir la formation en recherche des personnes étudiantes

Malgré de grandes avancées, la formation à la recherche n'est pas encore pleinement intégrée dans l'institution. Pourtant, plusieurs personnes étudiantes travaillent sur des projets de recherche menés par les unités. Cette orientation vise spécifiquement à doter l'ITHQ d'un Plan général pour la formation en recherche des personnes étudiantes. Les trois axes décrits ci-après complètent l'axe 1.1 qui concerne l'intégration systématique de la recherche dans les programmes d'études des trois ordres d'enseignement.

Axe 3.1 Développer et offrir des stages en recherche et en transfert des connaissances

L'ITHQ s'est engagé activement dans la création de stages en recherche et en transfert des connaissances afin d'intégrer les compétences en recherche dans le parcours de formation de ses personnes étudiantes lorsque la formation le permet. Ces stages permettront aussi aux personnes étudiantes de développer des compétences transversales essentielles — comme la pensée critique, la gestion de projet et le travail collaboratif — tout en se bâtissant un réseau professionnel auprès des partenaires de l'industrie. En plus des activités de recherche, les personnes étudiantes développeront des connaissances pointues sur la conduite responsable en recherche, l'éthique et l'équité, diversité et inclusion (EDI) dans le processus de recherche.

Axe 3.2 Encourager la participation étudiante dans les activités de recherche par l'octroi de contrats d'auxiliaire de recherche

L'ITHQ a fait de l'octroi de contrats d'auxiliaire de recherche l'un des piliers de sa stratégie pour enrichir la formation étudiante. Selon la nature des projets, les contrats permettent aux personnes étudiantes de s'impliquer concrètement dans différentes phases des projets, dont la collecte de données, l'analyse de données, le travail en laboratoire ainsi que les activités de diffusion et de transfert des connaissances. L'ITHQ s'assurera que l'accès à ces contrats se fassent de manière inclusive et équitable selon les bonnes pratiques en matière d'EDI.

Axe 3.3 Renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion des personnes étudiantes

L'ITHQ souhaite renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion (EDI) comme l'un des piliers majeurs pour enrichir la formation à la recherche de sa population étudiante. Cette initiative se concrétise par une offre de formation sur la conduite responsable en recherche et l'intégration des principes d'EDI dans la méthodologie, ainsi que sur les préjugés inconscients afin de solidifier les compétences de futurs gestionnaires en matière de recrutement.

Orientation 4 Développer les compétences en recherche des membres du corps enseignant qui souhaitent mener des activités de recherche.

Ces dernières années, l'ITHQ a mis à la disposition des équipes des outils méthodologiques et de gestion de projet. Or, le besoin en matière de développement de compétences demeure présent. L'ITHQ encourage la participation de son corps enseignant aux activités de recherche de ses unités puisqu'il s'agit d'une opportunité de développement professionnel qui peut rehausser la qualité des cours.

Axe 4.1 Augmenter la participation des membres du corps enseignant dans des mandats de recherche et de transfert des connaissances

L'ITHQ encourage l'implication du corps enseignant dans les activités de recherche et de transfert des connaissances selon les budgets disponibles. L'ITHQ souhaite augmenter l'implication des personnes enseignantes dans des mandats de recherche ou en transfert des connaissances rattachés à des projets subventionnés ou dans des projets inédits. Les retombées escomptées sont le rehaussement des compétences en recherche des membres du corps enseignant, l'augmentation progressive des activités de recherche menées par ces personnes grâce à l'augmentation du financement obtenu par celles-ci via des concours de subventions classiques et l'augmentation des activités de diffusion et de transfert des connaissances découlant des nouveaux projets.

Axe 4.2 Soutenir les nouvelles chercheuses, nouveaux chercheurs sur les plans technique et professionnel

Le corps enseignant de l'ITHQ détient généralement une grande expérience professionnelle pratique. Bien que l'intérêt pour la recherche soit présent, l'expérience en recherche varie grandement d'une personne enseignante à l'autre. L'ITHQ accordera une attention particulière au soutien des nouvelles chercheuses et des nouveaux chercheurs en offrant un appui souple et adapté à leurs besoins spécifiques. L'objectif est d'accompagner les nouvelles chercheuses, nouveaux chercheurs dans leur compréhension de l'écosystème de recherche et dans la maîtrise de la globalité du processus de recherche sans surcharger les équipes existantes.

Axe 4.3 Renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion des personnes enseignantes

L'ITHQ fait du renforcement des compétences en équité, diversité et inclusion (EDI) un axe majeur du développement professionnel en recherche de son corps enseignant. L'ITHQ considère que ces pratiques accroissent la pertinence et la rigueur de la recherche.

9. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente stratégie entre en vigueur au moment de son adoption par la personne qui assume la direction générale.

10. MISE À JOUR

L'ITHQ évalue et révise régulièrement, et au moins trois ans après la date de sa signature, la présente stratégie. La prochaine révision aura donc lieu au plus tard en 2029. Il dispose également des pouvoirs lui permettant de statuer sur toute question dont la portée dépasserait le cadre de cette politique.

11. SIGNATURE

Signée à Montréal, le 14 octobre 2026



Liza Frulla
Directrice générale

ANNEXE – Tableau synoptique

Orientation 1	**Mobiliser rapidement et efficacement des connaissances issues de la recherche vers les communautés internes et les communautés externes de l'ITHQ**
Axe 1.1	Intégrer systématiquement la recherche dans les programmes d'études des trois ordres d'enseignement
Axe 1.2	Réaliser des projets de diffusion et de transfert des connaissances
Axe 1.3	Réaliser des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les partenaires industriels
Axe 1.4	Réaliser des projets de recherche et d'innovation avec, par et pour les unités d'affaires à vocation pédagogique de l'ITHQ
Orientation 2	**Appuyer les équipes de recherche dans le montage et la réalisation des projets de recherche**
Axe 2.1	Aider les équipes de recherche dans l'élaboration des demandes de subvention
Axe 2.2	Soutenir les équipes de recherche sur les plans technique et professionnel lors de la réalisation des projets de recherche
Orientation 3	**Enrichir la formation des personnes étudiantes**
Axe 3.1	Développer et offrir des stages en recherche et en transfert des connaissances
Axe 3.2	Encourager la participation étudiante dans les activités de recherche par l'octroi de contrats d'auxiliaire de recherche
Axe 3.3	Renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion des personnes étudiantes
Orientation 4	**Développer les compétences en recherche des membres du corps enseignant qui souhaitent mener des activités de recherche.**
Axe 4.1	Augmenter la participation des membres du corps enseignant dans des mandats de recherche et de transfert des connaissances
Axe 4.2	Soutenir les nouvelles chercheuses, nouveaux chercheurs sur les plans technique et professionnel
Axe 4.3	Renforcer les compétences en équité, diversité et inclusion des personnes enseignantes